



FOOTBALL FEMININ

SAISON 2021/2022

1 INFORMATIONS GENERALES

IMPORTANT : LES CALENDRIERS et feuilles de matches seront mis en ligne sur le site <https://sport-u-iledefrance.com/>

Parution des calendriers : **FIN OCTOBRE CONSULTEZ DONC REGULIEREMENT LE SITE.**

LE FOOTBALL ILE DE FRANCE SERA GERE PAR LE SITE ORSAY.

Les résultats et feuilles de match seront à envoyer à Monsieur POIRIER par mail

Mail : versailles@sport-u.com

Tel : 01 69 15 45 62

Mob : 06 07 77 76 18

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 23 septembre 2021.

2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

2.1 LES PAPIERS

Présentation des pièces administratives :

L'étudiante ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF.Sport.U, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

De son numéro de licence valide, accompagné de sa carte d'étudiant. Pour d'importantes raisons de sécurité (pas de numéro de licence=pas d'assurance), il appartient aux capitaines de vérifier ce point du règlement en début de rencontre. Les numéros de licence peuvent récupérer le jour du match via le site sport-u.com | Fédération Française du Sport Universitaire onglet « chercher un licencié »

Si cette démarche n'est pas effectuée, aucune réclamation à posteriori ne sera étudiée

La présentation de ces pièces signifie que l'AS est en possession du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football en compétition.

Vérification des licences :

La capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les numéros de licence et les cartes étudiantes avant le début de la rencontre.

PRÉCISION IMPORTANTE :

En cas d'oubli de la carte d'étudiant, la joueuse concernée, pourra jouer si elle a pu prouver son identité au moyen d'un des documents suivants (Carte d'identité – Passeport – Permis de conduire – carte imagin'r) et devra présenter à la ligue IDF Paris du Sport Universitaire (LIFSU) le document manquant avant le lundi soir 17h suivant la rencontre, sous peine de sanction sportive pour son équipe (match perdu par pénalité).

Si l'étudiante ne peut satisfaire ces deux conditions, elle ne jouera pas.

Cumul de cartes d'étudiant :

Une étudiante ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant.

Réserves

Toute réserve portant sur la qualification d'une joueuse doit être formulée par la capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Toutes réserves doivent être mentionnées sur la feuille de match, signées par les deux capitaines et l'arbitre et confirmées par écrit (mail autorisé) avant le lundi 18h00, sous peine d'irrecevabilité. Si la réserve est rejetée, l'équipe ayant posé les réserves se verra facturer la somme de 10 euros à la clôture du solde de son association sportive.

2.2 LIEUX, DATES ET REPORTS

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU pour les compétitions régionales et interrégionales.

Il est demandé aux équipes d'arriver à l'heure afin que les rencontres puissent se dérouler dans les temps prévus.

Si une équipe désire un report de match, elle contacte son/ses adversaire-s. En cas d'accord de celui/ceux-ci, les deux équipes informent la LIFSU de cet accord par écrit (mail, fax), en spécifiant laquelle est demanderesse. Les équipes concernées devront s'informer auprès de la LIFSU de l'acceptation de ce report. Si le report est accepté, l'équipe absente sur le terrain à la date du report est déclarée battue par forfait et supportera la charge des frais d'arbitrage (si un arbitre a été désigné).

IMPORTANT : Une équipe n'étant pas à l'heure peut se voir refuser la participation au tournoi le jour de celui-ci.

Les changements peuvent intervenir au dernier moment. Il est nécessaire de consulter le site avant de vous déplacer.

TOUTE MODIFICATION DE CALENDRIER sera mise sur le site Internet dès que possible.

Vous devez donc consulter ce site régulièrement.

Toutefois, si une modification devait se faire après le mardi midi, vous serez informées par téléphone ou mail. D'où l'importance de nous communiquer un n° de portable, fixe ou une adresse électronique FIABLE

2.3 LES FORFAITS

Toute équipe absente ou à l'effectif réglementairement insuffisant (- de 6 joueurs) 1/4 d'heure après l'horaire officiel du coup d'envoi porté sur le calendrier, est déclarée battue par forfait. Elle marque 0 point au classement et doit verser une amende (voir dossier administratif).

ATTENTION :

-2 FORFAITS (= 2 JOURNEES ou 2 MATCHES), QUELS QU'ILS SOIENT, ENTRAINENT LE FORFAIT GENERAL DE L'EQUIPE POUR L'ANNEE AINSI QUE SA RETROGRADATION AUTOMATIQUE AU NIVEAU INFERIEUR POUR L'ANNEE SUIVANTE.

- UNE ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH OU DE RESULTAT ENTRAINERA OBLIGATOIREMENT LE FORFAIT DES 2 EQUIPES CONCERNEES.

2.4 TERRAINS IMPRATICABLES

Seule la LIFSU peut annuler officiellement une rencontre pour cause d'intempéries. Si la LIFSU ne le fait pas, les deux équipes doivent se rendre **impérativement** sur le terrain et, quel que soit l'état de celui-ci, procéder à la vérification des numéros de licences et des cartes d'étudiant. Si le terrain est déclaré impraticable par qui de droit, en informer la LIFSU qui programmera le report.

Toute équipe absente sera déclarée battue par forfait.

Donc, ne téléphonez pas aux gardiens du stade pour vous informer de l'impraticabilité des terrains, vous risqueriez la défaite par forfait. Prenez plutôt contact avec la LIFSU site Orsay ou info de dernière minute sur le site internet <https://sport-u-iledefrance.com>

2.5 ARBITRAGES DES RENCONTRES

En cas d'absence d'arbitre officiel, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel. Tout autre décision des équipes sur la tenue de l'arbitrage sera assumée par les équipes.

Concernant les plateaux de foot à 8 il sera demandé aux équipes de fournir un arbitre

2.6 LES RESULTATS

LES FEUILLES DE MATCH DEVRONT ETRE REDIGÉES AVEC UNE GRANDE ATTENTION ET DE FACON PRECISE ET LISIBLE (NIVEAU - N° DE POULE - N° DE LICENCE...) Elles devront être retournées à la LIFSU site Orsay par courrier ou par scan (mail : versailles@sport-u.com) dès le Jeudi soir ou Vendredi matin. L'EQUIPE VAINQUEUR est responsable de l'envoi de la feuille.

2.7 REGLEMENT RELATIF A L'APTITUDE MEDICALE

Rappel de la règle des règlements généraux de la F.F. Sport U. relative à la licence (certificat médical).
" La licence F.F. Sport U. est délivrée par les Associations Sportives et les Clubs Universitaires affiliés, sous réserve de la présentation d'un certificat médical attestant la non-contre-indication aux sports de compétition dans les conditions fixées par les textes réglementaires en vigueur ".

3 ORGANISATION SPORTVE

3.1 FOOT A 11

- Règles Fédération Française de Football.
- Engagement des équipes via le lien présent sur notre site **avant le 14 octobre 2021**
- La formule de qualification au CFU sera fonction du nombre d'équipes engagées.
- Championnat de France :
 - o Phase qualificative inter-conférence définie par la FFSU nationale
 - o Phases finales le 8 et 9 juin à Sochaux
 - o Retour des équipes qualifiées le 8 avril 2022
- 3 licences individuelles ou extérieures possibles

NB : Les équipes peuvent être constituées en AS ou en sélection de ville ou d'académie, après décision de la commission mixte régionale.

3.2 FOOT A 8

3.2.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE U

Cette année il est constitué de 3 filières :

- Une filière ELITE (toutes filières confondues)
- Une filière Nationale 2 (toutes filières sauf STAPS)
- Une filière Ecoles

Le championnat de France :

- ELITE et Nationale 2 se déroulera le 12 et 13 mai 2022 à ROUEN
Retour des équipes qualifiées à la FFSU le 22/04/2022
2 licences individuelles possibles
- ECOLES se déroulera le 7 et 8 avril 2022 à POITIERS
Retour des équipes qualifiées le 11/03/2022
Aucune licence extérieure et individuelle

Engagement des équipes au moyen du lien d'inscription sur notre site sports: <https://sport-u-iledefrance.com/>

3.3 ORGANISATION DE LA COMPETITION EN IDF

3.3.1 FOOT A 11 IDF

La formule des phases qualificatives au CFU est mise en place par la FFSU nationale au regard du nombre d'équipes engagées.

3.3.2 FOOT A 8

Niveau brassage toutes filières confondues		
Qualification OPEN	Qualification Nationale 2	Qualification CFE
Une poule équipes Staps Championnat sous forme de journée plateau	Une formule championnat simple à une poule : - 3 à 4 équipes matches aller/retour - + de 4 équipes match aller simple	Une formule championnat simple à une poule en match aller simple
		Niveau 2 et 3 régional : Suivant le nbr d'équipes : - 4, 5 et 6 Formule plateau - 8, 10, 11 et 12 Formule plateau à 2 poules puis sortie de tableau - 9 Formule plateau à 1 poule - 13 et + création de 2 niveaux Une poule de 9 et une poule d'X équipes.

Les matches se jouent en 2x15' si une équipe fait 2 matches et 2x30' si un match.
Le niveau 1 ne peut contenir 2 équipes de la même AS.

ATTENTION : des changements peuvent intervenir au dernier moment. Veuillez consulter régulièrement le site avant de vous déplacer.

4 REGLEMENT SPORTIF

DEVOIRS DU CAPITAINE :

La capitaine de chaque équipe doit veiller à ce que son équipe respecte l'horaire du début du match qui est porté sur le calendrier. Elle doit se munir d'une feuille de match, d'un sifflet, d'un ballon et présenter un arbitre qui, s'il officie, devient arbitre officiel et doit être respecté comme tel.

IMPORTANT : Le port des protège-tibias est obligatoire

4.1 REGLES SPECIFIQUES

4.1.1 DECOMPTE DES POINTS :

Le décompte des points sera le suivant :

- 4 pts Victoire
- 2 pts Nul

- 1 pt Défaite
- 0 pt Forfait

Une équipe absente lors de deux journées sera déclarée forfait général. Elle sera exclue du championnat et tous les résultats de ses matches seront annulés.

4.1.2 CAS D'EGALITE :

- **1^{er} cas** : deux équipes concernées :
 1. Différence de buts particulière (résultat des matches des équipes concernées)
 2. Différence de buts générale sur l'ensemble des matches de la poule
 3. Par le plus grand nombre de but marqué pendant le championnat
- **2^{ème} cas** : plus de deux équipes concernées : Il convient alors d'isoler les ex aequo en un mini championnat et de prendre en compte les facteurs suivants :
 1. Classement particulier des équipes concernées
 2. Différence générale de buts relative aux matches particuliers des équipes concernées
 3. Différence générale de buts sur l'ensemble des matches de la poule
 4. Le plus grand nombre de buts marqués dans le championnat

4.1 REGLE DES JOEUSES BRULEES

Une As inscrivant 2 équipes en foot à 8 devra fournir une liste de 5 joueuses brûlées. Ces 5 joueuses ne pourront pas jouer dans l'équipe inférieure et devront figurer sur les feuilles de matches des 2 premières journées.

4.2 4.2 QUOTA

Le nombre d'équipes qualifiées par conférence :

- Elite : 2 équipes
- Nationale 2 : 2 équipes
- Ecoles : 1 équipe

NB : Un quota supplémentaire par championnat de France peut être accordé par la CMN

4.3 4.3 REGLEMENT FOOTBALL A 8

- **Loi 1 : Terrain de jeu** : longueur 50 à 75 mètres, largeur 45 à 55 mètres. Buts de 6 X 2 m.
- **Loi 2 : Ballon** : idem à 11.
- **Loi 3 : Nombre de joueurs** : 8 joueuses dont une gardienne de but, plus 4 remplaçantes maximum. Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les remplacées deviennent remplaçantes. Une équipe présentant moins de 6 joueuses est déclarée forfait.
- **Loi 4 : Equipement du joueur** : idem à 11, le port des protège-tibias est obligatoire. Le foulard est interdit
- **Loi 5 : Arbitre** : idem à 11, un(e) étudiant(e) peut arbitrer sous réserve qu'il connaisse bien les règles du football à 8
- **Loi 6 : Arbitres assistants** : idem à 11.
- **Loi 7 : Temps de jeu** :

Championnats franciliens :

2 X15' pour 3 matches dans l'après-midi.

2 X 30' pour 1 match dans l'après-midi

Phases finales CFU :

Durée de jeu est de 60' (2X30 pour un match). Pas de prolongation.

Tirs au but si nécessaire (règlement idem foot à 11).

Le temps du tournoi pour une journée est de 120 minutes.

Durée de la mi-temps est de 5 minutes effectives (match simple), 3 minutes (tournoi). Un temps mort de 1 minute 30 par mi-temps est utilisable par chaque équipe. La durée du temps mort ne fait pas partie du temps de jeu.

- **Loi 8 : Coup d'envoi et reprise du jeu** : les joueuses adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon.
- **Loi 9 : Le ballon en jeu et hors du jeu** : idem foot à 11
- **Loi 10 : But marqué** : idem foot à 11
- **Loi 11 : Hors-jeu** : idem foot à 11(à hauteur de la ligne médiane)
- **Loi 12 : Fautes et comportements anti-sportifs** :
 1. Tous les coups francs prévus comme sanctions ou reprises de jeu sont directs.
 2. Toutes les fautes commises intentionnellement dans la zone des 13 mètres par l'équipe qui défend, et passible d'un coup franc, sont sanctionnées par un coup de pied de réparation situé à 9 mètres du but.
 3. Le gardien ne peut se saisir du ballon sur une passe délibérée d'un partenaire ou sur une rentrée de touche ; sanction : coup franc direct aux 13 mètres, face au but, avec un mur à 6 mètres.
 4. Un carton jaune entraîne une exclusion temporaire de 10' en match simple et de 5 minutes en tournoi.
- **Loi 13 : Coups francs** : tous les coups francs sont directs et la distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.
- **Loi 14 : Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité** : point de réparation à 9 mètres. "Un coup de pied de pénalité" peut être ordonné par l'arbitre. Il est exécuté dans les mêmes conditions que le coup de pied de réparation, mais à une distance de 13 mètres de la ligne de but adverse, face au but, sans mur.
- **Loi 15 : Rentrée de touche** : idem foot à 11
- **Loi 16 : Coup de pied de but** : coup de pied de but, à 1 mètre à droite ou à gauche du point de réparation.
- **Loi 17 : Coup de pied de coin** : la distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

Stéphane POIRIER

